

Les références théoriques

La pensée et le travail de deux psychologues, Carl Ransom Rogers et Albert Bandura, et du psychiatre William Glasser.

<https://tinyurl.com/yezke4aa>



Les objectifs du tutorat ?

- ✓ Permettre à l'élève de reprendre confiance en lui.
- ✓ Aider l'élève à se projeter vers son avenir.
- ✓ Instaurer une relation de confiance entre le tuteur et l'élève.
- ✓ Rendre l'élève « acteur » de sa scolarité, le valoriser
- ✓ Aider l'élève face aux difficultés qu'il rencontre.
- ✓ Guider l'élève vers les ressources disponibles tant internes qu'externes à l'établissement.
- ✓ Être à l'écoute et accompagner l'élève dans son projet.
- ✓ Encourager l'élève en le motivant et lui faisant prendre conscience de ses capacités.
- ✓ Développer les compétences d'initiative, d'autonomie et de responsabilité.

Le tutorat, définitions...

Vient du latin « *tueor* » : regarder fixement, avoir l'œil, d'où « **surveiller, protéger** ».

Tutorat : (pédagogie) faire fonction de tuteur, se dit d'un professeur assurant le rôle de suivi particulier pour un élève.

Tuteur : personne qui sert d'appui, de soutien, de protection. Dans l'enseignement, personne pratiquant des méthodes d'éducation stimulant l'initiative de l'élève et acceptant de conseiller et de suivre un élève dans ses études.

Objectif principal du tutorat :

action individualisée qui a pour objectif principal de préparer et d'accompagner l'élève vers l'autonomie, la responsabilité. Il participe à la lutte contre l'échec scolaire.

Ce que n'est pas le tutorat ?

- Le tuteur ne donne pas de cours particuliers.
- Le tuteur ne remplace ni le CPE, ni l'assistante sociale, ni la Psyen, ni l'infirmière scolaire.
- Le tutorat n'est pas une sanction.
- Le tuteur ne se substitue pas à la famille.
- Le tuteur ne doit pas essayer de régler les problèmes seul (si besoin, il en avise les services concernés).

*

LE TUTORAT

Qu'est-ce que c'est ?



« Si on interroge les hommes en posant bien les bonnes questions, ils découvrent d'eux-même la vérité sur chaque chose. »

Platon



Collège Adrien Cadet



85 rue du Stade
BP23-97425 Les Avirons
02 62 38 03 95
ce.9740005M@ac-reunion.fr
<http://college-adrien-cadet.ac-reunion.fr>

Le tutorat, pour qui ?

Le tutorat est **proposé** aux élèves rencontrant les problématiques suivantes :

- **MÉTHODOLOGIE**
- **ORGANISATION**
- **RELATION DIFFICILE AVEC SES PAIRS**
- **ABSENTÉISME**
- **DIFFICULTÉ(S) FAMILIALE(S)**



Les outils du tutorat ?



- ✓ **Un engagement sur la base du volontariat** : l'élève et le tuteur sont volontaires et libres d'arrêter le tutorat quand ils le souhaitent.
- ✓ **Une totale transparence du dispositif** : un contrat est établi entre la famille, l'élève et le tuteur.
- ✓ Des **entretiens** organisés par le tuteur et l'élève.
- ✓ Des tuteurs formés à **l'écoute active**.



Un dispositif national



<https://tinyurl.com/3awmhxuy>

Organisation du tutorat ?

Après le listage des élèves présentant les difficultés repertoriées ci-dessus :

- entretiens préliminaires (début d'année scolaire) avec les professeurs référents ;
- proposition (si nécessaire) d'un tutorat avec l'accord de la famille ;
- l'élève choisit son tuteur.
- mise en route du tutorat (élève / tuteur) sous forme d'entretiens dans le cadre des horaires de l'établissement et dans les locaux.

Le rôle du tuteur ?

- Aider au vécu scolaire.
- Travailler sur les représentations de l'élève avec l'élève.
- Analyser les résultats scolaires avec l'élève.
- Auditer les méthodes de travail.
- Fournir à l'élève des stratégies pour apprendre ou mieux apprendre.
- Aider l'élève à organiser son travail personnel.
- Apprendre à l'élève à anticiper.
- Formuler, avec l'élève, des objectifs à atteindre.



« Ecouter, c'est permettre à l'autre de s'exprimer afin qu'il trouve lui-même son propre chemin. »